Chers parents,

Depuis septembre 2024, les enfants âgés de deux ans et demi peuvent à nouveau fréquenter les classes maternelles de la Communauté germanophone. Afin d'éviter que de nouveaux élèves ne viennent constamment s'ajouter à la classe existante, le gouvernement a établi un calendrier d'inscription correspondant. Les enfants nés en 2022 peuvent fréquenter la maternelle à partir du 1er septembre. Si les parents jugent cette date trop précoce, la prochaine date possible serait le 3 novembre.

Pour les enfants nés en 2023, les dates ci-dessous correspondent à la date d'entrée à l'école maternelle la plus proche possible :

nés entre le 01/01 et le 01/03/2022 : 1er septembre 2025

nés entre le 02/03 et le 03/05/2023 : 3 novembre 2025

(après les vacances de la Toussaint)

nés entre le 04/05 et le 05/07/2023 : 5 janvier 2026

(après les vacances de Noël)

nés entre le 6 juillet et le 2 août 2023 : 2 février 2026

nés entre le 3 août et le 23 août 2023 : 23 février 2026

(après les vacances de carnaval)

nés entre le 24 août et le 20 octobre 2023 : 20 avril 2026

(après les vacances de Pâques)

nés entre le 21 oct. et le 15 nov. 2023 : 30 mai 2026 (après l'Ascension)

Il n'y a pas de « période d'adaptation » comme à la crèche, ni de « journée d'essai », notamment pour des raisons d'assurance. Il appartient aux parents de décider si leur enfant est suffisamment mature pour fréquenter la maternelle (à temps plein) à l'âge de 2 ans et demi. Cette question se pose en particulier pour la participation à des activités extrascolaires (sport, natation, théâtre, excursions, etc.) et à des représentations lors de fêtes. L'expérience nous a montré que ces activités représentent souvent un défi trop important pour les plus petits. Les cours de natation au centre sportif et de loisirs (SFZ) de Saint-Vith et les cours d'éducation physique à Burg-Reuland sont destinés aux enfants de 2e et 3e années de maternelle. Les enfants de 2 ans et demi et ceux de 1re année de maternelle peuvent être pris en charge par une assistante maternelle à l'école ou dans une école voisine, si nécessaire. Pour des raisons d'hygiène, le SFZ n'accepte pas les enfants portant des couches de bain. Pour la participation à d'autres projets scolaires, nous recommandons de

consulter l'institurice de maternelle. Le transport scolaire (Burg-Reuland) ne peut être utilisé par la Communauté Germanophone qu'à partir de l'âge de trois ans.

Le premier jour d'école, les parents peuvent accompagner leur enfant à la maternelle pendant 90 minutes maximum. L'institurice de maternelle peut décider si, pour des raisons d'organisation, cette visite doit avoir lieu avant (8h30-10h00) ou après la pause (10h30-12h00). Cette dernière option présente l'avantage de permettre aux enfants de rentrer chez eux à midi, ce qui peut faciliter leur intégration à la maternelle. En général, l'intégration à la maternelle se passe mieux lorsque la séparation avec les parents n'est pas trop longue. Ce n'est certainement pas une étape facile pour les deux parties, mais soyez assurés que votre enfant est entre de bonnes mains.

À l'occasion d'une fête scolaire (ou d'une autre célébration), les classes de la maternelle peuvent être visitées par les enfants et les parents. La date sera communiquée en temps utile.

Nous nous sommes penchés de manière intensive sur la scolarisation des enfants âgés de deux ans et demi : nous avons participé à diverses formations continues et avons bien sûr prévu des couchages pour les plus petits. À cet effet, nous avons acheté des lits superposés afin que les enfants âgés de deux ans et demi puissent se reposer un peu l'après-midi lorsqu'ils passent toute la journée à l'école maternelle. Nous demandons donc à tous les parents de nous apporter un sac de transport contenant les articles suivants lors de l'inscription :

- > Couverture et oreiller
- Vêtements de rechange et éventuellement des couches

Nous demandons également à tous les parents de venir chercher la couverture et l'oreiller à l'école avant les vacances, de les nettoyer et de les rapporter après les vacances. Si vous n'en avez plus besoin, vous pouvez ramener les couvertures et les oreillers à la maison.

Nous tenons à garantir un déroulement aussi harmonieux et hygiénique que possible de la vie quotidienne à l'école maternelle.

Dans l'espoir d'une bonne rentrée scolaire, nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

Les institutrices, les assistantes maternelles, les directeurs et l'échevinne des écoles communales de Burg-Reuland

